



SOCIAL

## Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre intercommunal d'action sociale du Grand Périgueux est le service d'aide à domicile et de portage de repas de la communauté d'agglomération.

📍 Espace Aliénor, 255 rue  
Martha DESRUMAUX  
24000 Périgueux

📞 05 53 54 76 70

✉ Courriel

📍 Siège social : Espace Aliénor, 255 rue Martha DESRUMAUX- 24000 Périgueux

🕒 Périgueux : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vergt : 40 route du Salon : mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
jeudi de 8h30 à 12h

Boulazac Isle Manoire, mairie de Saint-Laurent : mercredi après-midi de 13h30 à 17h

Sa vocation est de mettre à disposition pour toute personne qui en fait la demande, sans condition d'âge, de santé ou de ressource, des intervenant(e)s à domicile, en liaison étroite avec des partenaires publics et/ou privés.

## Les prestations

- **Aide à la personne** : le CIAS propose aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, du personnel qualifié pour l'aide à l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, stimulation).
- **Entretien du cadre de vie** : le CIAS réalise l'entretien ponctuel ou régulier de votre logement et/ou du linge (ménage, vitres, repassage...).
- **Repas à domicile** : les aides à domicile élaborent des menus, réalisent des repas. Elles peuvent également aider à la prise de ces repas tout en surveillant le comportement alimentaire des personnes.
- **Aide aux aidants** : les aides à domicile peuvent être un relais pour remplacer ponctuellement ou régulièrement des aidants non professionnels (conjoint, enfant) auprès de personnes malades.
- **Aide aux sorties** : les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne aidée pour lui permettre de sortir et de réaliser un ensemble d'activités hors de son domicile (loisirs, soins, courses...).
- **Portage de repas à domicile** : le CIAS livre à votre domicile des repas en liaison froide plusieurs fois par semaine.



Toute demande à l'un des services proposés par le CIAS donne lieu à une visite à domicile. Elle est l'occasion pour la responsable de secteur de définir, en fonction de votre état de santé et de vos besoins, la nature et la fréquence des interventions et si une prise en charge financière est possible.

## Les tarifs

- › Pour les bénéficiaires âgés de + de 70 ans avec ou sans prise en charge, les tarifs appliqués sont annuels et fixés par le Conseil Départemental.
- › Pour les bénéficiaires de - de 70 ans sans prise en charge, la prestation « soins de confort » est arrêtée chaque année par le CIAS.



Le CIAS vous propose des devis gratuits et se tient à votre disposition pour vous communiquer les tarifs.



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[› CONTACT](#)